

« Chaque week-end on est klaxonné et insulté »

Samedi, une voiture a serré un groupe de huit triathlètes. Quatre ont lourdement chuté. Anthony souffre de multiples fractures à la clavicule. Il raconte l'accident et pointe du doigt le comportement des automobilistes.

Comme chaque week-end, les sportifs du Triathlé Vannes sont à l'entraînement. Il fait frais sur les routes de campagne du Morbihan. Le groupe pédale en ligne pour terminer son parcours de 90 km.

Partis de Ploeren, les cyclistes sont sur le chemin du retour, lorsqu'au lieu-dit Le Poteau, entre Saint-Avé et Plescop, ils se font klaxonner à multiples reprises par un véhicule qui tente de les dépasser.

En voulant se rabattre, le conducteur serre de trop près le coureur de tête. Il est déstabilisé. Anthony, en seconde position, frôle alors la roue de son collègue de devant, fait un petit écart sur la droite et entraîne trois autres coureurs dans sa chute. Deux automobilistes qui suivent le groupe s'arrêtent et prodiguent les premiers soins aux blessés. La première voiture s'est arrêtée mais a pris rapidement la poudre d'escampette.

Multiples fractures

« Je suis tombé du côté de la route et les autres coureurs du côté du fossé. Un de mes collègues est passé par-dessus son vélo et a brisé son casque en deux. Je souhaite remercier les deux automobilistes qui se sont arrêtés », raconte Anthony, assis dans son canapé, le bras gauche immobilisé.



Fabien (en tête) et Anthony, blessé lors d'une chute, à Saint-Avé. Ici, les deux sportifs lors du triathlon en duo de Sizun, au mois de juin 2014.

Conscient après l'accident, il a été transporté à l'hôpital de Vannes avec un autre cycliste qui souffrait de multiples fractures à la clavicule. Son camarade est moins touché.

« J'ai senti la douleur tout de suite. J'ai immédiatement su qu'il y avait quelque chose au bras », ajoute le triathlète qui prépare, pour 2016, un Ironman, une compétition de longue distance. Malheureusement, il est en arrêt pour au moins six semaines et peut dire adieu à sa saison 2015.

Cet accident révèle des relations, parfois difficiles, entre usagers de la route. Anthony assure que chaque week-end, c'est la même scène : des coups de klaxons, « des insultes, des « avance pépé » et des véhicules qui serrent de trop près les coureurs. Le pire c'est lorsque l'on roule de front, côte à côte ». Même constat du côté de la Fédération française de cyclisme, présidée par le Morbihannais David Lappartient : « Le vélo n'a pas beaucoup

de moyens de défense face à un véhicule à moteur et les accidents arrivent malheureusement trop souvent. »

Pourtant le Code de la route le stipule très clairement : il est possible de rouler à deux de front dans un groupe de 10 à 12 personnes maximum lorsque la route est assez large. « Mais certains automobilistes ne tolèrent pas que nous puissions rouler de front », ajoute Anthony, aussi entraîneur du Triathlé Vannes.

Rouler à deux de front n'est cependant qu'une tolérance. C'est ce que précise bien le Code de la route : « Les cyclistes doivent se mettre en file simple dès la chute du jour et dans tous les cas où les conditions de la circulation l'exigent, notamment lorsqu'un véhicule voulant les dépasser annonce son approche ».

Une règle qui n'est pas toujours appliquée par les groupes de cyclistes qui auraient aussi tout intérêt à se scinder en deux ou trois pelotons lorsqu'ils sont trop importants.

Des coureurs qui ne roulent plus tranquillement, des automobilistes souvent confrontés à ces groupes imposants qui laissent peu de visibilité pour doubler... La cohabitation reste compliquée.